

À CHÂTEL, LA VIE EST BELLE



LES RISQUES EXISTENT, JE LES CONNAIS, JE SUIS PRÊT



SOMMAIRE

4

Le **DICRIM** et **les risques majeurs**, KÉZAKO ?

6

Les **alertes**, comment je m'y prépare ?

8

PLAN : Où me rendre en cas d'alerte ?

10

Le **risque submersion marine**

12

Le **risque inondation**

14

Le **risque météorologique**

16

Le **risque canicule**

18

Le **risque retrait et gonflement d'argile**

20

Le **risque sismique**

22

Le **risque transport de matières dangereuses**

23

Contacts utiles

ÉDITO



Notre station balnéaire est prisée par tous ceux y viennent en villégiature, mais aussi par les châtaillonnais qui y vivent passionnément.

Mais vivre à proximité de l'océan est aussi synonyme de risques. Les tempêtes

MARTIN et **XYNTHIA**, respectivement en **1999** et **2010**, nous ont rappelé les dangers liés aux aléas climatiques et aux caprices de la météo, surtout quand la douceur océanique et les travaux d'embellissement de la station ont tendance à nous les faire oublier.

Outre les dégâts conséquents générés par Xynthia, cette tempête a ouvert le débat sur l'importance de la gestion du risque et de l'entretien des ouvrages qui sont censés nous protéger.

Aussi, grâce au PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) impulsé et piloté par **Jean-Louis LEONARD**, la protection de notre ville s'est considérablement renforcée. Réalisation de brise-lames et confortement de digues sur la partie nord de la ville, ré-ensablement de la grande plage, redimensionnement des canaux principaux d'évacuation à la mer, tels ont été quelques-uns des grands chantiers engagés par le **SILYCAF** en partenariat avec l'Etat, le Département de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et ponctués par un ambitieux programme de réhabilitation du **village des Boucholeurs**, conciliant protection,

embellissement du site et développement de son attractivité.

La submersion marine reste **le risque majeur** de notre commune, mais il est important de prendre conscience des autres dangers auxquels nous sommes exposés sur notre territoire.

Ce **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est le document dans lequel sont récapitulés **tous les risques** naturels, climatiques et technologiques auxquels nous sommes soumis et les réflexes que nous devons avoir et garder en mémoire.

C'est le **document indispensable** dans votre foyer, car il vous permet de savoir comment vous préparer, réagir, et adopter immédiatement le bon comportement face à un événement particulier.

Bien entendu, en cas d'alerte, j'activerai immédiatement les moyens du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) comme nous avons pour habitude de le faire, mobilisant ainsi les forces communales pour vous accompagner dans ce moment.

Notre objectif n'est certainement pas d'avoir peur du risque, mais de l'appréhender et surtout d'entretenir une **vraie culture** de la sécurité civile pour nous permettre de vivre encore plus « passionnément Châtaillon-Plage ».

Votre Maire
Stéphane Villain

LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

KÉZAKO ?

Le livret que vous avez entre les mains a pour fonction de vous informer sur les risques majeurs auxquels vous êtes potentiellement exposés sur la commune de Châtelailon-Plage, leurs conséquences et les moyens de vous en protéger.

Le DICRIM est avant tout un document de prévention et d'information destiné à la population châtelailonnaise. Son objectif est simple : vous informer sur les 7 risques majeurs présents sur notre commune et vous expliquer la conduite à tenir en cas d'alerte ainsi que les précautions à prendre avant, pendant et après la crise.

NOTRE CONSEIL



Conservez toujours votre exemplaire. Le lire, le relire et le faire lire est l'assurance des bons réflexes en cas de besoin.

APPRENDRE À VIVRE AVEC LE RISQUE

La ville de Châtelailon-Plage est particulièrement exposée aux risques littoraux comme l'ont rappelé les derniers épisodes météorologiques de ces vingt dernières années. Suite à la tempête Xynthia de 2010, la commune de Châtelailon-Plage s'est dotée de différents plans d'actions en cas d'alerte et de nombreux travaux ont été menés sur notre littoral afin de sécuriser et de diminuer l'impact d'éventuelles tempêtes.

Avec ce DICRIM, mais aussi grâce à d'autres opérations tournées autour de la sécurité civile, nous avons, collectivement, développé une vraie culture du risque. Aujourd'hui, nous sommes mieux préparés et mieux protégés, toutefois restons vigilants et prudents.

➡ À SAVOIR

Nos écoles châtelailonnaises disposent également d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) pour mettre à l'abri les élèves en cas de survenance d'un risque majeur.



LES RISQUES MAJEURS

KÉZAKO ?

Un risque majeur est un événement imprévu et brutal d'origine naturelle ou technologique qui peut occasionner des dommages importants, matériels et humains, et mettre en péril le fonctionnement de la société.

Le risque majeur se définit comme l'apparition, parfois soudaine et imprévisible, d'un événement potentiellement dangereux (ou aléa) dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages et dépasser les capacités de réaction de notre société. Ses conséquences se mesurent en termes de vulnérabilité.

À QUELS RISQUES MAJEURS SOMMES-NOUS EXPOSÉS À CHÂTELAILLON-PLAGE ?

À Châtelailлон-Plage, nous sommes exposés à **7 risques majeurs** répertoriés par la Préfecture de la Charente-Maritime :



Le risque submersion marine



Le risque inondation



Le risque météorologique



Le risque canicule



Le risque retrait et gonflement d'argile



Le risque sismique



Le risque transport de matières dangereuses



LES ALERTES, COMMENT JE M'Y PRÉPARE ?

Le DICRIM est avant tout un document pédagogique, fait pour VOUS !
Notre objectif : vous sensibiliser aux bons gestes à adopter en cas d'alerte.
Dans ces 2 pages, voici en 1 clin d'œil comment il faut s'y préparer.

EN AMONT DE L'ALERTE

1^{ÈRE} ÉTAPE

JE M'INFORME

- ◆ Je lis ce document et le garde précieusement
- ◆ Je consulte :
 - Le site internet de la commune chatelailonplage.fr
 - Le site internet du gouvernement risques.gouv.fr

2^{ÈME} ÉTAPE

JE ME FORME

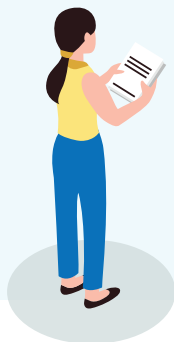
- ◆ Aux gestes de premiers secours

3^{ÈME} ÉTAPE

JE ME PRÉPARE

- ◆ J'organise mon plan d'urgence afin de mettre ma famille en sécurité. Je constitue mon **pack de sécurité**.

MA CHECK LIST :



Ma lampe de poche



Quelques vivres
et de l'eau



Une radio à piles



Mes papiers
importants



Des vêtements chauds



Mon téléphone
portable



Mes médicaments,
traitements
quotidiens

COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?



ALERTE EN CAS DE RISQUE IMMINENT

En cas de risque imminent et important lié aux conditions météorologiques (submersion, inondation, tempête), **Météo France émet un bulletin de vigilance orange ou rouge. En cas d'alerte rouge**, le Maire active tous les moyens du Plan Communal de Sauvegarde et peut décider l'évacuation préventive des habitants des secteurs les plus menacés.



LA PROCÉDURE EN CAS D'ALERTE ROUGE

1. La préfecture déclenche les sirènes du SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) qui se trouvent sur les toits de Beauséjour, de l'ancienne école des Boucholeurs et du centre de secours.
2. La Mairie émet un message d'alerte sur les téléphones fixes et sur les téléphones portables répertoriés.
3. Si l'évacuation est décidée, des véhicules municipaux équipés de haut-parleurs et de sirènes passent dans les rues à évacuer.
4. Les centres d'accueil sont ouverts.



ALERTE EN CAS DE SISMICITÉ OU À LA SUITE D'UN ÉVÈNEMENT TECHNOLOGIQUE

Dès l'accident, la Préfecture/Mairie actionne les sirènes et des véhicules diffusent l'alerte avec sirène sur zone.

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'ALERTE ?

QUE DOIS-JE FAIRE ?

- ◆ Je reste **calme** et je suis les directives de la commune.
- ◆ **Je relaye l'alerte** aux services de secours si je suis le premier témoin.
- ◆ Je sais comment me **confiner**.
- ◆ **Je m'informe sur l'évolution** de la situation et respecte les consignes données par les autorités.
- ◆ J'allume la **radio** de mon pack de sécurité.
- ◆ **Je me connecte** au site internet de la Ville : chatellaillonplage.fr. La commune vous informera de l'évolution de la situation et des bons gestes à tenir.
- ◆ **J'écoute** les messages des véhicules qui circulent dans la commune et applique les consignes.
- ◆ Si vous êtes inscrit à la liste d'appel sur le site internet de la commune, **vous recevrez des appels automatiques qui vous transmettront les consignes**.
- ◆ **Je consulte** les panneaux d'affichage dans la ville.

CE QUE JE NE DOIS PAS FAIRE ?

- ◆ **Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.** Ils sont mis en sécurité par l'équipe éducative.
- ◆ **Je ne téléphone qu'en cas de véritable urgence** pour ne pas saturer les lignes téléphoniques.
- ◆ **J'évite toute flamme** pour ne pas consommer l'oxygène de la pièce.





PLAN : OÙ ME RENDRE EN CAS D'ALERTE ?

3 CENTRES D'ACCUEIL À VOTRE DISPOSITION

LÉGENDE



Centre d'accueil habitants



Zones pouvant être évacuées

LES QUARTIERS

1

Quartier des
Boucholeurs

2

Quartier du Port

3

Quartier des Dunes

4

Quartier du Casino

5

Quartier de
l'Hippodrome

6

Quartier du Stade

7

Quartier d'Orbigny

DES LIEUX D'ACCUEIL EN FONCTION DE MON QUARTIER

QUARTIER	CENTRE	ADRESSE
Port, Dunes et Hippodrome	Hippodrome	9 rue des Sulkys
Boucholeurs	Maison de quartier des Boucholeurs	38 Avenue de l'Abbé Guichard
Orbigny, Casino et Stade	Beauséjour	51 Boulevard de la République



LE RISQUE SUBMERSION MARINE

JE LE CONNAIS

Urbanisée sur une étroite bande littorale avec 6 km de façade maritime, avec peu de relief et ceinturée par les marais, Châtelailon-Plage est exposée au risque de submersion marine.

COMMENT SE MANIFESTE CE RISQUE ?



Il se manifeste par l'arrivée rapide et violente de la mer dans nos rues et sur nos terres, avec des vagues passant par-dessus les digues, en créant de forts courants pouvant emporter des piétons, dévaster les habitations et déplacer des véhicules et matériels divers.

À CHÂTELAILLON-PLAGE...



Les zones les plus sensibles aux vagues et à des courants forts sont :

- ◆ Le littoral des Boucholeurs
- ◆ Le front de mer sur 50 mètres de profondeur
- ◆ Le quartier à l'arrière du port de plaisance dans les zones les plus basses
- ◆ Les rues basses situées derrière le nord de la plage
- ◆ Le secteur de Saint-Jean des Sables.



JE SUIS PRÊT

AVANT

- ◆ **Je ferme** volets, portes et fenêtres.
- ◆ **Je bouche** les soupiraux, aérations... pouvant être atteints par l'eau.
- ◆ Si je n'ai que des volets électriques, j'en conserve **un ouvert**, côté opposé à la mer.
- ◆ **Je surélève** les appareils ou meubles au rez-de-chaussée.
- ◆ **Je range ou j'amarre** les objets susceptibles de dégâts dans les jardins et en extérieur.
- ◆ **Je rassemble** mon « **pack sécurité** ».
- ◆ **Je vais garer** mes véhicules sur un point haut de la commune.
- ◆ Si je dispose d'un étage, je peux m'y **réfugier** (sauf en bordure de littoral).
- ◆ Si l'évacuation est décidée et que je n'ai pas d'étage, **je quitte** mon habitation et je me rends immédiatement **au centre d'accueil** correspondant à mon quartier.

PENDANT

- ◆ **Si je suis resté à mon domicile**
 - **Je coupe** les compteurs électriques et de gaz.
 - **Je ne sors** que si les autorités le permettent.
 - **Je reste** à l'étage ou point haut, avec mon pack sécurité, pendant toute la durée de l'évènement.
 - **Je ne sature pas** les lignes téléphoniques.
- **Je me signale** à la fenêtre par un point lumineux (torche, portable allumé...).
- **J'écoute** la radio, France Bleu 98,2 FM.
- ◆ **Si je suis dans un centre d'accueil**
 - **Je reste** au centre d'accueil durant toute la durée de l'évènement.
 - **Je ne sors** ou ne regagne mon domicile que si les autorités me l'autorisent.

APRÈS

- ◆ **Avant de rétablir l'électricité**, je m'assure que mon branchement individuel **a été vérifié** par les services d'ENEDIS. Je fais vérifier mon installation intérieure par un professionnel.
- ◆ **Je pompe** l'eau de manière progressive (surtout au niveau des caves). Je nettoie, j'aère, je désinfecte et chauffe dès que possible.
- ◆ **Je porte attention à la présence de moisissures** qui peuvent entraîner des problèmes respiratoires.
- ◆ **Je me signale** auprès de la Mairie.
- ◆ **J'évalue** les dégâts :
 - Je prends des photos
 - Je note le niveau d'eau
 - Je dresse la liste des biens détériorés
 - Je contacte mon assureur (ne rien jeter avant son accord)
 - Je demande des devis



LE RISQUE INONDATION

JE LE CONNAIS

Bordée par l'Océan Atlantique à l'Ouest et par les marais à l'Est, la ville Châtelailon-Plage est de fait très sensible au risque d'inondation. Depuis de nombreuses années, des travaux ont été effectués pour renforcer notre système d'évacuation pluviale. Le risque est aujourd'hui bien mieux maîtrisé.

COMMENT SE MANIFESTE CE RISQUE ?



L'inondation se traduit par une **montée, rapide ou lente, du niveau de l'eau**. En se répandant en dehors de son espace naturel, l'eau va menacer des constructions ou des activités.

À CHÂTELAILLON-PLAGE...



Ces inondations peuvent prendre 2 formes sur notre commune :

◆ **Le débordement** des marais et de leurs réseaux hydrauliques (fossés, canaux). Ce type d'inondation, relativement lente, concerne potentiellement les quartiers riverains des marais ou traversés par des canaux ou fossés.

◆ **La pluie torrentielle et subite** avec un ruissellement en zone urbaine et des débordements d'eau provoqués par la saturation des réseaux d'évacuation pluviale. Ce phénomène est intense et bref.



JE SUIS PRÊT

AVANT

◆ INONDATION PAR LES MARAIS

- **J'entretiens** mon fossé ou le canal passant sur mon terrain.

◆ PLUIES TORRENTIELLES

- **J'évite** l'imperméabilisation de toute ma propriété (je privilégie les espaces verts ou avec graviers).
- **Je nettoie** mon trottoir (j'enlève les feuilles qui obstruent les avaloirs naturels, je dégage les caniveaux).
- **J'entretiens** mes gouttières.
- **Je prévois** des protections (batardeaux) pour éviter l'infiltration d'eau.

PENDANT

- ◆ **Je m'informe** de la montée des eaux par la radio ou auprès de la Mairie.
- ◆ **Je fais une réserve** d'eau potable et de produits alimentaires.
- ◆ **Je coupe** l'électricité.
- ◆ **Je n'évacue pas sauf sur ordre** des autorités ou si j'y suis forcé.
- ◆ **Je monte** à l'étage.

APRÈS

- ◆ **J'aère et désinfecte** à l'eau de javel.
- ◆ **Je chauffe** dès que possible.
- ◆ Je rétablis le courant seulement si l'installation est sèche et je la fais **contrôler** par un professionnel.
- ◆ **Je contacte** mon assureur.



LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

JE LE CONNAIS

Les alertes météorologiques ont pour but de vous informer en cas de phénomènes météorologiques dangereux. La tempête se caractérise par des vents très violents et des pluies potentiellement importantes. On parle de tempête quand les vents dépassent les 89km/h.

COMMENT SE MANIFESTE CE RISQUE ?



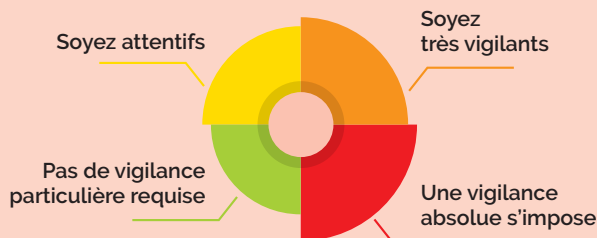
Les tempêtes et vents violents peuvent impacter la commune et causer d'importants dégâts aux toitures, aux véhicules et à l'environnement. Outre les dégâts matériels, le risque pour l'Homme provient des projections d'objets, de chutes d'arbres, tuiles ou éléments de cheminées.

2 TYPES DE TEMPÊTE PEUVENT SE PRODUIRE :

- ◆ La tempête **d'automne** et **d'hiver** associée à un risque de submersion élevé si les coefficients de marée et la dépression sont importants.
- ◆ Les **orages d'été** avec des vents violents, en rafales pouvant dépasser les 89 km/h. Les précipitations importantes sur un court épisode peuvent générer des inondations.

LES ALERTES DE MÉTÉO FRANCE

4 NIVEAUX DE VIGILANCE = 4 COULEURS



AU QUOTIDIEN, DE BONNES HABITUDES



- ◆ Je me connecte au site de **meteofrance.com** dans la rubrique vigilance.
- ◆ J'écoute les médias.

JE SUIS PRÊT

AVANT

- ◆ **Je rentre** les objets susceptibles d'être emportés.
- ◆ **Je vérifie** l'état des portes, des fenêtres et de la toiture.
- ◆ **Je regagne** un abri en dur.
- ◆ **Je rentre** mes animaux.
- ◆ **J'éloigne** mon véhicule des arbres et des habitations.
- ◆ **J'ouvre** mon portail.

PENDANT

- ◆ **Je m'informe** via les médias du niveau de vigilance, des messages météo et des consignes des autorités.
- ◆ **J'évite** tout déplacement. En cas de nécessité absolue uniquement, je roule prudemment et lentement.
- ◆ **Je ne m'approche pas** des arbres.
- ◆ **Je ne monte pas** sur le toit.

APRÈS

- ◆ **Je ne touche pas** les câbles électriques tombés à terre.
- ◆ **Je fais un point** sur les dégâts.
- ◆ **Je répare** ma toiture.
- ◆ **Je coupe** les branches et les arbres qui menacent de tomber en restant prudent ou en faisant appel à des professionnels.



LE RISQUE CANICULE

JE LE CONNAIS

Les vagues de chaleur désignent les périodes aux cours desquelles les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population. La survenue de ce risque est renforcée au cours de la période de veille saisonnière qui s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre chaque année.

COMMENT SE MANIFESTE CE RISQUE ?



Plusieurs situations peuvent se réaliser :

- ◆ **Le pic de chaleur** : chaleur intense de courte durée (1 ou 2 jours) présentant un risque sanitaire pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leur travail ou activité physique. Associé au niveau de vigilance jaune.
- ◆ **Épisode persistant de chaleur** : températures élevées qui perdurent plus de 3 jours. Associé au niveau de vigilance jaune.
- ◆ **Canicule** : chaleur intense dépassant les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs. Associé au niveau de vigilance orange.
- ◆ **Canicule extrême** : canicule exceptionnelle de par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts sanitaires et sociétaux. Associé au niveau de vigilance rouge.

Les impacts sanitaires directs :

Les impacts de la chaleur ne se limitent pas aux phénomènes extrêmes. **Exposé à la chaleur le corps humain active des mécanismes de thermorégulation** qui lui permettent de compenser et supporter l'augmentation de température. Il peut cependant arriver que la thermorégulation ne suffise pas, se manifestent alors des pathologies liées à la chaleur : **maux de tête, nausées, crampes musculaires, déshydratation pouvant aller jusqu'au décès.**



JE SUIS PRÊT

AVANT

◆ **Je peux me faire recenser** et m'inscrire auprès du CCAS en tant que personne vulnérable ou isolée.

Ce recensement est mis à jour tous les ans en mars/avril par l'envoi d'un courrier adressé à tous les Châtelaillonnais de plus de 65 ans.

◆ Durant la période de veille saisonnière (du 1^{er} juin au 15 sept) : **je suis attentif** au niveau de vigilance météo France. Activation d'un numéro national 0800 06 66 66.

◆ **J'ai toujours quelques réserves** de nourriture, mes médicaments d'avance et de l'eau pour m'éviter de sortir en cas de survenue d'un pic de chaleur.

◆ **Je respecte les conseils Santé Publique France** : rester au frais et boire de l'eau. Manger en quantité suffisante, fermer les stores et volets, mouiller le corps, donner des nouvelles aux proches.

◆ Dès l'émission d'une vigilance orange, **le « plan canicule » est activé** :

- Appels et prise de contacts avec les personnes inscrites, aides apportées selon les besoins et situations
- Possibilité de se rendre dans les lieux communaux et espaces climatisés : Mairie, Médiathèque La Malle d'Allionis
- Numéro CCAS 05 46 30 18 16 joignable 24h/24

◆ En vigilance rouge, des activités ou événements peuvent être **suspendus**, des équipements peuvent être fermés.

Pour un malaise, un problème médical de toute nature : un seul numéro à contacter le 15.

PENDANT

APRÈS

◆ **Je rassure** mes proches ou les services du CCAS.

◆ **Je surveille** mon état de santé et reste vigilant à de possibles effets secondaires.



LE RISQUE RETRAIT ET GONFLEMENT D'ARGILE

JE LE CONNAIS

Ce risque se manifeste dans les sols argileux. Lors des périodes de sécheresse, l'eau contenue dans les couches d'argile s'évapore. Le manque d'eau entraîne un tassement irrégulier du sol en surface, on parle alors de «retrait». Inversement, un nouvel apport d'eau important dans ces terrains produit un phénomène de «gonflement».

COMMENT SE MANIFESTE CE RISQUE ?



- ◆ **Lente et continue** : avec une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible : affaissements, tassements, glissements, retrait-gonflement.
- ◆ **Brutale et discontinue** : avec effondrements, chutes de pierres et de blocs, éboulements et coulées boueuses.

À CHÂTELLAILLON-PLAGE...



3 niveaux d'aléas répertoriés :

- ◆ **Exposition faible** : Zone nord de la commune, toute la bande littorale
- ◆ **Exposition moyenne** : Zone en frange des marais, Quartier de l'Hippodrome et du Port, Quartier des Boucholeurs (partie Est)
- ◆ **Exposition forte** : Quartier des Boucholeurs (sauf partie Est)
Certaines poches isolées peuvent se situer en dehors de ces secteurs.



JE SUIS PRÊT

AVANT

- ◆ **Je m'informe** des risques, des éventuelles mesures restrictives prévues en matière d'aménagement, des mesures de sauvegarde existantes.

PENDANT

- ◆ **J'alerte** les services municipaux si je constate un affaissement du sol.
- ◆ **Je n'entre pas** dans les bâtiments endommagés.
- ◆ **J'informe** ma compagnie d'assurance.

APRÈS

- ◆ **Je respecte** les consignes des autorités.
- ◆ **Je fais intervenir** un expert afin de faire constater l'état du bâtiment.

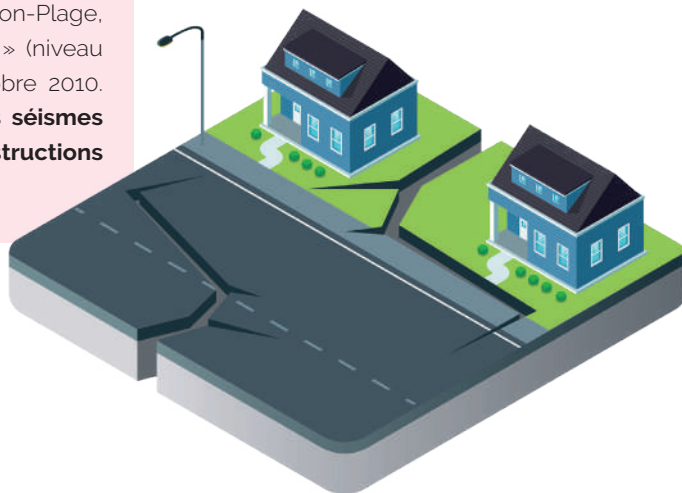


LE RISQUE SISMIQUE

JE LE CONNAIS

Ce risque se manifeste par des vibrations du sol, provoquées par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol ou en surface. Il peut affecter les bâtiments et les infrastructures et occasionner des chutes d'objets ou d'éléments sur des personnes.

La France est un pays à sismicité modérée, la partie nord de la Charente-Maritime, dont Châtelailon-Plage, est classée en secteur à « **sismicité modérée** » (niveau 3 sur une échelle de 5) par décret du 22 octobre 2010. **Le risque demeure mesuré car l'intensité des séismes locaux est généralement faible et nos constructions récentes sont adaptées à ce danger.**



JE SUIS PRÊT

AVANT

- ◆ **Je respecte** les normes de constructions antisismiques et me renseigne auprès du service urbanisme de la commune.
- ◆ **Je repère** les points de coupure gaz, eau et électricité.
- ◆ **Je fixe** les appareils et meubles lourds.

PENDANT

- ◆ **Je reste** où je suis !
 - **À l'intérieur, je m'éloigne des fenêtres.** Je me place près d'un angle de mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides.
 - **À l'extérieur, je ne reste pas sous des fils électriques** ou sous ce qui peut s'effondrer.
 - **Si je suis en voiture, je m'arrête** et je ne descends pas avant la fin des secousses.
- ◆ **Je me protège** la tête avec les bras.
- ◆ **Je n'allume pas de flamme.**
- ◆ **Je ne vais pas chercher mes enfants** à l'école pendant les secousses.

APRÈS

- ◆ **Je me méfie** d'éventuelles répliques.
- ◆ **Je ne prends pas** d'ascenseurs.
- ◆ **Je vérifie** l'eau, le gaz et l'électricité. En cas de fuite de gaz, j'ouvre portes et fenêtres, je quitte l'abri et contacte les secours.
- ◆ **Je m'éloigne** du littoral (risque de raz-de-marée).
- ◆ **Si je suis bloqué** sous des décombres, **je garde** mon calme et signale ma présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...).



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

JE LE CONNAIS

Ce risque est lié au transport de produits inflammables, toxiques, corrosifs ou radioactifs par voie routière, ferroviaire, fluviale ou maritime. La survenance d'un accident peut entraîner des conséquences graves pour les personnes (asphyxie, intoxication, brûlures), les biens (destructions) et l'environnement (contamination de l'air, des eaux ou du sol).

En raison de la dispersion par les vents ou par les eaux, **l'ensemble de la commune de Châtelailon-Plage peut être directement concerné par ce risque.**

En effet, nous sommes en proximité directe avec **la RD137** pour le transport routier et Châtelailon-Plage est traversée par **l'axe ferroviaire La Rochelle-Rochefort.**

JE SUIS PRÊT

AVANT

- ◆ **J'identifie** un convoi de marchandises dangereuses.
- ◆ **Je repère** les signalisations apposées sur les camions.

Je suis témoin d'un accident :

- ◆ **Je donne l'alerte** en précisant le lieu de l'accident, la nature du sinistre : fuite, feu, explosion..., le moyen de transport, la présence ou non de victimes, les codes produits apposés sur le véhicule.
- ◆ **Je ne touche pas** le produit.

- ◆ En cas de contact, **je me lave** et me change.
- ◆ **Je m'éloigne** de la zone d'accident perpendiculairement à la direction du vent.
- ◆ **Je rejoins** le bâtiment le plus proche et reste confiné.
- ◆ **Je respecte** les mesures exceptionnelles mises en place par les autorités.

PENDANT

APRÈS

- ◆ **J'aère** le local ou l'habitation ayant été utilisé pour la mise à l'abri.
- ◆ **Je ne touche pas** aux objets et aux aliments susceptibles d'avoir été contaminés.

CONTACTS UTILES



J'ÉCOUTE LES RADIOS LOCALES

France bleu 98.2 FM - Demoiselle FM 97.8 FM
Hélène FM 89.0 FM - Terre Marine 94.8 FM



NUMÉROS UTILES

Les **pompiers** 18 ou 112 - La **gendarmerie** 17 - Le **Samu** 15
La mairie de **Châtelailon-Plage** 05 46 30 18 18
Urgence gaz **GRDF** 0 800 47 33 33
Dépannage **ERDF** 09 726 750 17



JE CONSULTE LES SITES INTERNET

www.chatelaillonplage.fr
www.meteofrance.com
www.charente-maritime.pref.gouv.fr
www.risques.gouv.fr - www.risquesmajeurs.fr
www.planseisme.fr - www.argiles.fr
www.vigicrues.gouv.fr - www.prim.net

NOS CONSEILS



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER AU TÉLÉPHONE

En situation de danger ou témoin d'un accident, il est fondamental de :

DONNER L'ALERTE

Elle permet l'envoi rapide des moyens de secours et d'assistance adaptés sur les lieux.



QUE DIRE AU TÉLÉPHONE ?

L'efficacité des secours dépend des informations données :

- ◆ L'adresse précise du lieu du sinistre
- ◆ Les circonstances (ce qui est arrivé)
- ◆ Ce que vous constatez
- ◆ Le nombre et l'état des victimes
- ◆ Le danger supplémentaire éventuel
- ◆ Le numéro de téléphone de l'appelant
- ◆ Ne raccrochez pas le premier

INSCRIVEZ-VOUS À TÉLÉALERTE !

La ville de Châtelailon-Plage s'est dotée d'un système d'information et d'alerte, qui permet d'informer les personnes concernées et de leur indiquer la conduite à tenir en cas de survenance d'un événement exceptionnel.

S'inscrire à ce système est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel.

Vos informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à un tiers pour le respect de votre vie privée.

Inscrivez-vous en moins de deux minutes !



**Flashez le QR
CODE !**

www.chatelailonplage.com

